

LE NUMÉRO : 20 CENTIMES

LA
COOPÉRATION DES IDÉES
 Revue mensuelle de Sociologie positive

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

17, rue Paul Bert, 17. — PARIS.

SOMMAIRE

LA RÉDACTION.....	<i>Quel sera l'Idéal de Demain.</i>
A. ALHAIZA.....	} <i>Quel sera l'Idéal de Demain?</i> <i>(Réponses)</i>
Ad. BROCADET.....	
A. JUNET.....	
A. VODOZ.....	
E. TROLLIET.....	
EDMOND THIAUDIÈRE.....	<i>De la revision fondamentale de la Constitution du 25 février 1875 par la substitution du principe fédératif au principe unitaire.</i>
G. DEHERME.....	<i>Pénalité et Criminalité.</i>

Abonnement annuel : France, 3 fr. — Etranger, 4 fr.

PARIS

V. GIARD & E. BRIÈRE, ÉDITEURS
16, rue Soufflot, 16
1896

LIBRAIRES CORRESPONDANTS :

K. TS, 21, rue Courte du Jour, à GAND.

| P. KATS, 97, rue Neuve, à BRUXELLE

QUEL SERA L'IDÉAL DE DEMAIN ?

Sous ce titre, nous avons l'intention de recueillir et de publier toutes les opinions qu'on voudra bien nous faire connaître sur la forme, la force et les conséquences de l'idée directrice, en voie d'élaboration, appelée à remplacer l'idéal religieux à son déclin.

Avec la Religion finissante, se tarit une source merveilleuse de poésie, de consolation et d'espérance. On ne croit plus à ce qui fut; on ne croit pas encore à ce qui sera. Triste période de transition qui eut toujours pour corollaire une effrénée corruption, un putride jaillissement de lie et d'écume!...

Les hommes d'élite, qu'ils soient de la plèbe ou du patriciat, interrogent anxieusement l'avenir. Ils voient le mal s'étendre comme une lèpre, et ils en souffrent, parce que le doute les empêche d'agir efficacement pour le bien.

Si la Civilisation ne doit point périr dans la purulence, dans l'alcool, dans la démence et dans le sang, il est évident qu'une idée vigoureuse doit s'imposer, galvanisant les énergies, exaltant les enthousiasmes, et entraînant notre pauvre Humanité vers les Terres promises de liberté et de justice.

Cette idée régénératrice ne naîtra pas brusquement d'un cerveau génial; elle ne surgira pas, indéterminée, des entrailles populaires : nous en possédons actuellement les éléments. Mais ils sont épars, cédés. Elle est déjà; mais elle n'est encore qu'un brouillard, une nébuleuse. Et pour qu'elle vive, pour qu'elle soit féconde, il faut que ses atomes soient condensés, intégrés : c'est ainsi que la stérile et chaotique nébuleuse devient un vivifiant soleil aux triomphants rayons.

En se plaçant en dehors des systèmes, il est donc possible de savoir ce que sera cet idéal.

Malgré le conflit des doctrines, malgré l'âpre concurrence des individualités, nous avons la conviction qu'il y a dans un des recoins de l'intelligence de tous une aspiration commune, parce que juste. Et nous croyons même qu'il est essentiel de préciser cette aspiration universelle parce qu'elle sera l'idéal puissant que nous espérons.

C'est à cette œuvre que nous convions tous les esprits élevés : savants, philosophes, professeurs, littérateurs, journalistes, poètes, artistes, etc.

Refuseront-ils d'y collaborer?

Il y a là mieux qu'une vulgaire consultation. Et certainement, de cette enquête, le sociologue et le philosophe pourront tirer une conclusion utile.

En conséquence, nous enverrons, par lettre, à toutes les personnes qui reçoivent notre publication, le petit questionnaire suivant :

- 1° *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration?*
- 2° *Quelle sera sa formule? — Sera-t-elle mystique ou positive?*
- 3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux?*
- 4° *Modifera-t-il l'ordre social? — Si oui, en quel sens?*
- 5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle?*

Pour faciliter notre tâche, nous prions nos lecteurs de nous envoyer le plus tôt possible leurs réponses.

Prière d'adresser les réponses à M. DEHERME, 17, rue PAUL BERT. — PARIS

Nous continuons la publication des très intéressantes réponses qui nous sont parvenues.

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Quel sera l'Idéal de demain ?

(RÉPONSES)

.....

De tous les êtres terrestres, l'homme seul ressent cet appel de l'au-delà que nous nommons sentiment religieux, mais il est évident que c'est la vie entière, dont l'espèce humaine n'est que le sommet, qui est en marche vers cet au-delà du monde actuel où elle s'agite. C'est cette ampleur d'élan religieux vers le seul Principe-Esprit ou divinité, avec la connaissance dualiste, qui constituera le principal caractère de la forme nouvelle de la foi qui est près d'éclorre, car le moment approche où les croyances attardées vont faire place à une religion plus vraie, plus pure et plus haute que les religions du passé. La religion ne saurait être assimilée à la seule morale qui ne relève que des lois organiques de l'être social ou humanitaire, tandis que le sentiment religieux est un essor, un élan spontané vers un radieux au-delà de la vie terrestre, vers le Dieu esprit, le Moi universel dans lequel le Moi humain aspire à se réunir et à se fonder.

Du jour où, se dégageant de la simple animalité, un être déjà pensant s'inquiéta au-delà de ses besoins physiques, le sentiment religieux, c'est-à-dire la notion de l'être divin apparut dans la vie terrestre, et de même que tous les sentiments s'épanchent et s'expriment extérieurement par des actes visibles, le sentiment religieux s'est toujours traduit par des invocations, des prières, des emblèmes figuratifs, en un mot par le *Culte*. Cette extériorisation du sentiment est trop dans notre nature pour que la religion rénovée, faite de sentiment autant que de raison, n'ait pas comme auparavant ses temples, ses autels, ses prières, ses fêtes, ses formules, ses desservants, d'une supériorité, en comparaison des pratiques anciennes, aussi grande que le sera l'idéal nouveau par rapport à l'idéal dépassé.

La nouvelle forme religieuse ne pourra donc pas être simplement une morale ou une philosophie comme certains esprits se l'imaginent. Elle ne sera ni la métaphysique des ignorants de Schopenhauer, ni le panmonothéisme sans culte extérieur de Hartmann, ni surtout le simple anthropomorphisme de Feuerbach et d'Auguste Comte, et encore moins l'hypothèse scientifique de Guyau. Elle ne sera ni une science ardue, ni un idéalisme arbitraire. Elle sera la religion de toujours, synthèse cette fois de tout le mouvement religieux des siècles écoulés, mais évolution aussi vers une vérité plus entière, un essor à la fois scientifique et mystique que les religions antérieures ne comportaient pas encore. Elle restera sentimentale et consolatrice, accessible à tous, en offrant des degrés ascendants à la portée de tous les élans possibles.

Adolphe ALHAIZA.

En jetant un regard sur les siècles passés, on voit que l'homme, sentant sa faiblesse, s'est toujours plus à l'idée d'un Dieu, et il est à croire qu'il s'y plaira toujours, mais l'influence continuellement croissante de la science lui a fait rejeter tour à tour les différents cultes de ces Dieux qui, sortis de l'imagination d'un mortel, étaient plus ou moins parfaits : Et l'on remarque également que cette idée de Dieu a été, avec la marche du temps, de plus en plus concordante avec la raison. Or de ces deux faits pris dans la philosophie de l'histoire, on peut déduire que l'idéal de demain devant succéder à cet idéal religieux, au déclin duquel nous assistons, sera un idéal divin, basé non sur la foi, mais sur la raison.

Certains prétendent que l'idée de Dieu ne peut s'allier avec la raison. Ils se trompent, car qu'est-ce que la raison ? Pour la définir clairement je suis entraîné à cette autre question, qu'est-ce que la philosophie ? La philosophie (c'est la théorie de Wolf, et elle a été ensuite celle de Diderot) est la science des possibles en tant que possibles, or comme plusieurs différents possibles existent en toutes choses et qu'ils ne peuvent être tous à la fois, il y a une cause qui détermine les uns à être plutôt que les autres ; cette cause est la raison. Or, maintenant, voici le monde avec ses milliers d'êtres organisés, deux différents possibles se posent : ce monde a-t-il ou n'a-t-il pas eu un créateur, c'est-à-dire Dieu est-il ou n'est-il pas ?... Il doit être, car rien ne s'oppose à son existence et, au contraire, tout s'oppose à son non-être ; donc, raisonnablement, nous pouvons croire en Dieu, et de cette croyance généralisée sortira un idéal moral et social, car celui-ci est dépendant de celui-là ; sa formule sera mystico-positive ; et, prenant la suite de l'action directrice de l'ancien idéal religieux, il ne changera pas l'ordre social, mais il le modifiera en faisant faire à l'humanité un pas vers le progrès, c'est-à-dire une étape vers la perfection.

Ad. BROCADET.

Comme un aimant puissant, promené dans la limaille de fer, la rassemble autour de lui, c'est l'Idéal qui, promené dans l'Humanité, fait la véritable cohésion des hommes.

Quel sera l'Idéal de demain ? — Forme nouvelle de l'Idéal éternel, il synthétisera : 1° La générosité la plus extrême, la plus infinie à l'égard des adversaires de la vérité divine ; 2° la poursuite la plus passionnée, la plus extrême et infinie de la vérité divine dans l'excès de sa gloire. — La générosité se manifestera par l'*Alliance universelle* c'est-à-dire par l'union idéale et pratique des hommes appartenant aux religions, philosophies, écoles d'art, partis sociaux, nations, partis politiques les plus variés, les plus contraires. L'*Alliance universelle* permet d'unir, dans la Fraternité humaine et ses réalisations sociale et internationale, l'athée généreux et le catholique généreux.

La poursuite de la vérité divine dans sa gloire aura pour principes les deux Origines de l'*Harmonie messianique* : 1° Doctrine catholique acceptée par la foi ; 2° Ame humaine et recherche personnelle, indépendante. — L'acceptation de la Doctrine catholique par la foi devra entraîner l'effort le plus courageux vers les exemples de sainteté que nous offre le catholicisme. La recherche personnelle, indépendante, devra être aussi libre et audacieuse qu'il se pourra. Ce qu'il y a de nouveau ici est qu'en place de rendre la foi, créatrice des efforts de sainteté, timide devant la recherche indépendante ou la recherche indépendante timide devant la foi, je pense qu'il faudrait les porter à l'extrême *l'une et l'autre*. Convaincu que la vérité vraie ne peut jamais être en réelle contradiction avec elle-même, je pense que nous arriverons à l'harmonie, à la vérité centrale par l'excès, ardent et simultané, des tendances qui paraissent contradictoires aux esprits superficiels, par la Mystique la plus hardie et le positivisme le plus rigoureux.

Mon espérance est que la Science (peut-être même la Science expérimentale) confirmera la Mystique catholique bien comprise et que Science et Mystique s'illumineront mutuellement.

D'autre part, si l'on demande à l'Âme humaine l'audace et la liberté les plus absolues de recherche indépendante, il faut mettre à la base de cette recherche la conscience lucide des véritables possibilités de connaître dont l'esprit humain est doué. Il faut voir avec lucidité que l'esprit humain n'a de certitude entière que la certitude subjective, composée de pensées invincibles qui se rapprochent graduellement de la vérité en soi, mais ne sont pas assurées de l'atteindre infailliblement. Il faut voir aussi qu'à un point de vue profond et premier, le bon état de nos facultés et la connaissance tout entière dépendent de la grâce de Dieu. Seulement notre humble lucidité ne doit pas nous décourager. Il faut s'efforcer infatigablement vers la vérité en soi. Donc, ici encore, nous concilierons les contraires en les poussant à l'extrême : Lucidité absolue de l'esprit humain, conscient de ses imperfections. Audace et courage absolus de l'esprit humain vers la conquête de la vérité.

Le résultat de la Doctrine catholique acceptée par la foi et de la recherche indépendante osée par l'Âme, c'est la génération des quatre Éléments de l'Harmonie Messianique : Religion, Science, Art, Rédemption sociale. La Doctrine catholique donne la Religion, la Science, l'Art révélés. L'Âme humaine et sa recherche indépendante donnent la Religion spontanée, la Science humaine, l'Art humain. L'union de ces Éléments révélés et de ces Éléments spontanés et humains donne la Religion, la Science et l'Art totaux que l'on réalise dans la vie sociale et l'Humanité. Cette réalisation, cette incarnation de la Religion, de la Science et de l'Art dans l'Humanité, c'est la Rédemption sociale. — Je pourrais exposer les principes et lois de Religion, de Science et d'Art qui me semblent les meilleurs et me paraissent devoir diriger le prochain avenir ; je pourrais présenter les solutions que je souhaite aux quatre questions du Problème de la Rédemption sociale : 1^o Question religieuse, philosophique et esthétique au point de vue social ; 2^o question sociale proprement dite ; 3^o question internationale ; 4^o question du gouvernement. Mais ce serait abuser de l'hospitalité cordiale de la *Coopération des Idées*. On trouvera les détails dont je ne saurais encombrer cette Revue dans une publication spéciale : *La Résurrection*.

Je suis très sérieusement convaincu que les idées dont je viens d'écrire l'abrégé seront le nouvel Idéal et nous rapprocheront du règne du Christ de gloire sur la terre, règne qui est, lui, le définitif Idéal et la sublime réalité dont l'Harmonie Messianique, avec ses Origines et ses Éléments, n'est que la préparation chancelante.

La préparation, au reste, doit s'imprégner de ce qu'elle prépare. C'est pourquoi le type divin, le symbole général dominant l'Harmonie Messianique est le Christ glorieux, ressuscité, triomphant. Il y aura donc eu trois grandes périodes du monde et de l'histoire : 1^o L'attente du Christ ; 2^o le règne du Christ douloureux ; 3^o le règne du Christ glorieux. C'est ce dernier règne que nous cherchons à préparer par nos efforts, nos tâtonnements d'Harmonie Messianique. Le Christ glorieux associera à son règne sur la terre, comme à son règne dans le ciel, Notre Dame des Victoires, et nous associons, en nos symboles, Notre Dame des Victoires au Christ de gloire : car le but suprême de l'univers et de l'Humanité n'est-il pas celui-ci : tous les hommes Christ, toutes les femmes Vierge, par la grâce de Dieu, dans la splendeur de Dieu ?

Albert JOUNET.

1° *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration?*

Je réponds à cette première question en affirmant que c'est bien moins un idéal nouveau qui est en voie d'élaboration que l'Idéal éternel-universel qui — à travers et malgré tous les obstacles que nous lui suscitons — continue sa phase d'éclosion, d'affirmation et de démonstration toujours meilleure et plus parfaite, afin d'introduire un état social supérieur à l'état actuel ou présent, lequel doit disparaître, à mesure que le progrès, autrement dit l'Idéal éternel-universel se développe et s'accomplit.

2° *Quelle sera sa formule? Sera-t-elle mystique ou positive?*

J'affirme que la formule de l'Idéal éternel qui a été, qui est et qui sera toujours l'un des plus vivaces et des plus vastes apanages de l'humanité, ne peut être qu'une formule éternelle, naturelle, positive, scientifico-sociologico-humanitaire, de laquelle le mysticisme, le miracle, le surnaturel et autres errements tels que le mystère, le hasard, le fatalisme sont et seront absolument bannis.

Sans proclamer aucun dogme, si ce n'est celui de l'unité de substance — unité que la science proprement dite enseignera et prouvera; — sans préconiser d'autre culte que le travail, ni d'autre morale que celle du bien, du beau, du bon, du juste et du vrai, l'idéal dont il s'agit a depuis longtemps déjà défini sa formule sociologico-humanitaire par des expressions sommaires, par des maximes qui disent tout, mais qui sont encore incomprises et très peu étudiées, telles que, par exemple, celles-ci: *Un pour tous, tous pour un, dans la solidarité, la fraternité, l'égalité, l'unité et la liberté!*

3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux?*

Assurément oui, et cette puissance de l'Idéal éternel-universel et rationnel qui nous occupe aura sur le monde entier une influence *infiniment supérieure* à celle de tous les idéals religieux ou autres que l'humanité a connus ou entendu proclamer jusqu'ici.

4° *Modifiera-t-il l'ordre social? Si oui, dans quel sens?*

Oui, mille fois oui, l'Idéal éternel, rationnel, scientifique actuellement en voie d'élaboration modifiera, de fond en comble, le soi-disant ordre social actuel.

En effet, jusqu'ici le monde dit civilisé n'a pu élaborer que difficilement, très imparfaitement, les vraies notions du comment et du pourquoi de l'existence, et des lois qui régissent les êtres et les nationalités, aussi bien que l'humanité considérée comme unité sociale planétaire. Mais lorsque, par la science intégrale, les diverses races humaines seront parvenues à un degré d'instruction et de haute intelligence sociale qui les portera, de plus en plus naturellement, à se sentir, se savoir, se voir, se comprendre et s'aimer *chacun dans tous et tous dans chacun*, oh! combien alors l'Idéal éternel-universel sera mieux compris, mieux apprécié et mieux recherché dans sa réalisation infinie par toutes les intelligences! Et, de cette réalisation, résultera une modification profonde du soi-disant ordre social actuel. Cette modification aura surtout pour conséquence fondamentale et directrice d'introduire dans l'humanité les vraies notions de solidarité, de fraternité, d'unité, d'égalité et de liberté qui, dès lors, serviront de bases essentielles à toutes les législations et de règles de conduite pour tous les êtres humains, sans aucune exception.

5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foules, l'Elite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle?*

Nous nous permettrons d'entrer dans quelques détails destinés à mieux exposer notre réponse à la question qui précède:

Un homme d'Etat ou du peuple, n'importe, est-il éclairé sur son origine, sur sa nature et sur sa destinée, il se comportera, à coup sûr, d'une manière différente, avec un autre esprit, qu'un homme d'Etat ou du peuple resté dans

l'obscurité sur ces trois points fondamentaux. Ce que nous disons là peut s'appliquer avec une parfaite analogie aux foules, aux élites intellectuelles, aux partis politiques, religieux, révolutionnaires, à tout un peuple, à toute une génération d'êtres humains ; l'affirmation reste la même pour un peuple comme pour un individu, c'est la proportion seule qui changera.

Or, l'homme, la foule, l'élite intellectuelle, le révolutionnaire qui sera bien éclairé sur son origine, sa nature et sa destinée, qui saura que le progrès ne consiste pas seulement dans les produits de l'industrie, de l'art ou de la science, mais aussi et surtout dans la propagation des principes, matériels, intellectuels et moraux de solidarité, de fraternité, d'égalité, d'unité de justice et de liberté, cet homme, cette foule, ce peuple, seront, certes, bien supérieurs, et leur part contributive dans l'éclosion de la société nouvelle sera d'autant plus grande, d'autant mieux appréciée et utilisée.

Oui, l'homme d'Etat, le simple citoyen, aussi bien que les êtres intellectuels, les révolutionnaires, les peuples qui seront constitués dans l'amour universel, qui aimeront tous les hommes sans distinction de race et de couleur, qui professeront l'égalité de tous les membres de l'humanité, qui aspireront à faire de toutes les familles de la terre une seule et même famille fraternelle dont aucun de ses membres ne saurait être réellement heureux si tous ne sont heureux ; en un mot, ceux qui aspireront à l'unité de pensée par la même conception scientifique et rationnelle de la vérité ; à l'unité de sentiment et de sympathie par le même amour du bien, et à l'unité de volonté par la poursuite du même but ; celui et ceux qui voudront l'unité, la même liberté et la même justice *pour tous*, seront toujours ceux qui contribueront pour la plus grande et la meilleure part à la réalisation de l'idéal de demain, idéal éternel toujours à atteindre, et toujours réalisable dans la mesure de nos aspirations !

Auguste VODOZ.

1° *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration ?*

Oui et non. — Oui, car évidemment nous sommes à un tournant de la route. La voyageuse et douloureuse humanité tressaille comme aux approches de la Terre Promise. L'excès même des iniquités irrite sa soif de justice ; et la décadence précipite son rêve de résurrection. — Non, car ce rêve, elle l'a déjà fait plusieurs fois, — et jamais, d'ailleurs, inutilement. — soit lorsque Eschyle écrivait son *Prométhée*, soit lorsque Jésus prêchait sur la montagne, soit lorsque le Moyen-Âge bâlissait les cathédrales, asile de la piété, mais aussi de la pitié, soit lorsque les grands humanistes de la Renaissance desserraient les tenailles de la scolastique et renversaient le trône de la théologie, soit enfin lorsque nos aïeux de 89 et nos pères de 48 jetèrent un cri de liberté et d'amour. L'idéal prochain ne sera que l'idéal ancien, souvent et longuement éclipsé. L'étoile est plus ou moins en vue, mais c'est la même étoile.

2° *Quelle sera sa formule ? — Sera-t-elle mystique ou positive ?*

Pas de formule dogmatique ; ce sont les formules qui obstruent l'idéal, et alors on cesse de voir l'esprit pour ne plus voir que la lettre. Pas de religion nouvelle, ni mystique, ni positive, ni fanatique, ni athée ; mais dégager des religions qui existent la substance commune de vérité et de bonté qu'elles ont en elles, et élargir ainsi les petites chapelles confessionnelles jusqu'à la grande Eglise spirituelle, ouverte à toutes les âmes de bonne volonté.

3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux ?*

Certainement, puisqu'il sera plus religieux que jamais. Des religions, il ne laissera tomber que les croyances superstitieuses, c'est-à-dire le compliqué et l'accessoire, pour garder toute leur sève morale et fortifiante. Il se souviendra

que le Maître troua les ténèbres et les broussailles de la Loi par cette parole lumineuse et douce : « Aimez-vous les uns les autres. » L'idéal de demain ne choquera plus la raison, et par suite, il gagnera l'élite ; il continuera de parler au cœur, et par suite, il gardera son empire sur les simples.

4° *Modifiera-t-il l'ordre social? — Si oui, dans quel sens?*

La question sociale, on l'a dit souvent, est surtout une question morale. Eclairer les consciences : vous transformez les sociétés. La plupart des injustices et des crimes sont à base d'ignorance. C'est un faux idéal qui met un poignard dans la main de Ravaillac, et aussi dans la main de Caserio. Peu de méchants, beaucoup d'égarés. — On voit par suite dans quel sens se ferait la modification : dans le sens de la solidarité et des concessions mutuelles. Charité en haut, résignation en bas ; et partout la conviction qu'il y a une Justice mystérieuse et définitive.

5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foulés, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle?*

Les hommes d'Etat? Ceux qu'on appelle ainsi d'ordinaire furent presque toujours les serviteurs de la force ; deux ou trois d'entre eux ont servi l'idéal, mais ils sont généralement méprisés par les autres : ils se nomment Démosthène, Cicéron, Lamartine. Les Foulés? elles adorent un Pompée ou un Boulanger, lisent un Drumont ou un Rochefort. Les révolutionnaires? Ils n'ont jamais fait de vraies révolutions. Ceux qui ont changé la face du monde ne furent jamais des violents, et furent toujours des modérés d'attitude : témoins Socrate, Jésus, Descartes. Restent les hommes supérieurs. Eux seuls peuvent guider le navire vers l'étoile quoi qu'on en ait dit. Les idées fécondes viennent toujours d'en haut. Certes, le grand homme doit toujours songer aux Foulés, il doit semer pour elles ; mais c'est en son âme, en son âme seule qu'est le pur froment de Dieu.

(A suivre)

Emile TROLLET.

DE LA REVISION FONDAMENTALE

DE LA CONSTITUTION DU 25 FÉVRIER 1875
PAR LA SUBSTITUTION DU PRINCIPE FÉDÉRATIF
AU PRINCIPE UNITAIRE

(Suite)

Laissons donc de côté, comme absolument négligeable, cette puérile tentative de décentralisation, et voyons, enfin, de quelle manière le principe fédératif pourrait être appliqué au gouvernement de notre pays.

DE LA DIVISION DE LA FRANCE

La division de la France par départements, laquelle est purement artificielle, serait abolie tout d'abord, et l'on ne craindrait nullement de revenir à la division naturelle par provinces. Les anciennes provinces seraient ainsi reconstituées, avec ou sans modifications territoriales, selon les affinités ethniques, en autant d'Etats distincts ou de républiques divisionnaires, que des liens fédéraux uniraient seulement à l'Etat parisien ou république de Paris, qui resterait la capitale de la Confédération française.

Chacun de ces Etats, ayant sa capitale propre, serait divisé lui-même en régions (correspondant à peu près aux arrondissements actuels) qui le seraient en cantons, qui le seraient en communes.

Tous ces Etats seraient astreints à un système gouvernemental identique, et régis par une seule législation en ce qui concerne le droit des personnes entre elles et sur les biens, et l'application des peines contre les délits et les crimes. L'étroitesse du lien fédéral serait, comme on le voit, assurée par la double identité de système gouvernemental et de législation pour tous ces Etats.

DES POUVOIRS PUBLICS

Quatre pouvoirs se partageraient le gouvernement de chaque groupe politique ou social, depuis la simple commune jusqu'à la Confédération. Ce seraient : 1° le pouvoir législatif; 2° le pouvoir exécutif, simple délégation du pouvoir susnommé; 3° un pouvoir entièrement nouveau : le *pouvoir capacitaire et professoral*; 4° un pouvoir semi-nouveau : le *pouvoir monitorial et judiciaire*.

La création d'un pouvoir capacitaire et professoral aurait ce triple but : 1° d'honorer et de rehausser l'Enseignement en l'élevant à la dignité de pouvoir public; 2° d'accorder au mérite, au seul mérite, les charges et fonctions les plus importantes de la Confédération française, après celles qui demeureraient purement électives; 3° de soustraire le choix des agents d'exécution aux représentants du pouvoir exécutif.

Quant à l'adjonction d'un pouvoir monitorial au pouvoir judiciaire, elle aurait aussi un triple but : 1° d'avertir les hommes pour ne point avoir à les juger; 2° de fonder la distribution de la justice sur la connaissance de l'enseignement de la morale; 3° de suppléer à l'impuissance des dogmes vieilliss et des cultes discrédités.

DU POUVOIR LÉGISLATIF

Ce pouvoir serait exercé par autant d'assemblées qu'il y aurait de groupes différents, c'est-à-dire par des assemblées communales, cantonales, régionales, provinciales et par l'assemblée fédérale.

Les citoyens âgés de vingt-un ans au moins, jouissant de leurs droits civils et politiques, et régulièrement inscrits sur la liste électorale de leur commune, éliraient les membres de l'assemblée communale, dont le nombre varierait d'après celui des habitants.

Mais là s'arrêterait le suffrage universel, et il serait immédiatement remplacé par l'élection aux assemblées cantonales, régionales, provinciales et à l'assemblée fédérale par un *suffrage délégatif ascensionnel* d'une assemblée à l'assemblée immédiatement supérieure, dans des proportions à déterminer. Grâce au mécanisme même du suffrage délégatif ascensionnel qui ne permettrait de briguer le mandat de député fédéral qu'à celui qui serait député provincial, député régional, député cantonal et député communal, on ne tarderait pas à voir se produire une chose on ne peut plus heureuse, c'est que des hommes instruits, perdus dans la foule distinguée des grandes villes, et n'y pouvant même appliquer leurs hautes facultés, viendraient s'établir dans les plus humbles bourgades, sûrs d'y recevoir quelque mandat électif, et ayant l'espoir légitime d'arriver par là aux plus hautes fonctions fédérales.

Le partage des pouvoirs entre les diverses assemblées serait très simple. L'assemblée communale résoudrait souverainement les questions qui

n'intéresseraient que la commune; l'assemblée cantonale, celles qui intéresseraient deux ou plusieurs communes du canton; l'assemblée régionale, celles qui intéresseraient deux ou plusieurs cantons de la région; l'assemblée provinciale, celles qui intéresseraient deux ou plusieurs régions de la province; l'assemblée fédérale, celles qui intéresseraient deux ou plusieurs provinces de la Confédération.

(A suivre.)

EDMOND THIAUDIÈRE.

Pénalité et Criminalité

(Suite et fin.)

XIII

Notre système pénal est absurde et odieux lorsqu'il frappe les instinctifs, les impulsifs et les aliénés; mais comment le qualifier lorsqu'on voit des magistrats condamner les occasionnels?

M. le Conseiller V. Jeanvrot, au 4^e Congrès annuel pour la réforme judiciaire, a défini ainsi cette catégorie de criminels: « Ceux qui, ayant en eux-mêmes une prédisposition au délit par faiblesse de sens moral ou manque de prévoyance, trouvent dans le milieu extérieur, dans un concours de circonstances particulières, l'impulsion décisive à mal faire. » Chez les occasionnels, c'est ce qui les distingue des instinctifs et des aliénés, cette prédisposition native, cette faiblesse de sens moral et ce manque de prévoyance sont acquis. — C'est ce que M. Jeanvrot oublie d'ajouter. — Ils sont la résultante des privations endurées, d'une ambiance physique et sociale délétère et d'une éducation vicieuse.

Garofalo, nous l'avons déjà dit, croit que le nombre des criminels pauvres n'est pas proportionnellement plus élevé que celui des criminels aisés ou riches. Selon Silió, 19 pour cent des criminels espagnols sont des bourgeois, proportion plus forte que celle de la population normale. Tout cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'en bas la cause est souvent la misère, et, en haut, la soif de jouissance. Si le faste insolent des fortunes scandaleuses, faites de la sueur, des larmes, et quelquefois du sang des prolétaires, n'était pas possible, nul ne l'ambitionnerait. Ces deux causes sont corrélatives. L'extrême richesse et l'extrême misère sont pour les sociétés, comme l'hyperhémie et l'anémie pour les individus, des symptômes morbides.

Quetelet, dans sa *Physique Sociale*, a montré que le nombre de vols commis était en rapport direct avec le prix du blé. M. Hector Denis, nous le répétons, dans un diagramme frappant que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, a rendu cette loi indiscutable.

Mais le milieu social ne peut faire que des voleurs. C'est l'hérédité et la folie qui font les assassins. Parfois, la passion et l'alcoolisme font les meurtriers. Mais la passion comme facteur criminogène n'entre dans la statistique que dans la proportion de 5 à 6 pour 100. Les agents sont très jeunes, 18 à 25 ans, et sont très souvent des femmes. Le surmenage physique, si funeste pour les femmes,

l'éducation sentimentalement sotte qu'elles se donnent avec les romances et les feuilletons et qu'elles reçoivent nous semblent la prime source de la neuropathie passionnelle. Somme toute, là encore, cause sociale.

Quant à l'influence alcoolique, on l'a rencontrée 6 fois sur 15. D'après Marro, 74,7 pour 100 des condamnés ont des habitudes d'alcoolisme. Sur 3000 condamnés, M. Marambat a trouvé que les vagabonds et les mendiants étaient 79 sur 100 des alcooliques; les assassins et les incendiaires, 50 et 57 fois; les fauteurs d'attentats aux mœurs, 53 fois; les voleurs, escrocs, etc., 74 fois. En résumé, les auteurs d'actes de violences contre les personnes étaient 88 fois sur 100 des alcooliques, les auteurs d'actes de violences contre les propriétés 77 fois sur 100. Baer, sur 32.837 prisonniers, a trouvé 63 pour 100 de tentatives de meurtres suivies de mort et 77 pour 100 de délits contre la moralité commis en état d'ivresse. M. Thiry, sur 168 prisonniers de la prison de Liège, a constaté que 45 pour 100 étaient ivres au moment du délit et que 19 pour 100 étaient des ivrognes invétérés. Pour Riand, la proportion des crimes commis sous l'influence alcoolique serait de 60 pour 100. D'après Lunier, le délire alcoolique produit chaque année, pour la France seulement, 83.700 inculpés. Selon une statistique allemande, 60 pour 100 des vols et attentats à la pudeur seraient dus à l'alcool. (Cité par Monin, — *l'Alcoolisme*, p. 109.) Dans un discours prononcé au Sénat le 15 juin dernier, le docteur Léon Labbé rapporte le fait suivant : En 1853, en Finlande, la loi qui autorisait la fabrication de l'alcool dans toute l'étendue du territoire fut rapportée et limitée aux seules villes. La difficulté que les paysans eurent à se procurer de l'alcool fit qu'ils devinrent sobres par nécessité, et la criminalité qui, avant, était à peu près égale dans les villes et les campagnes, se modifia tellement dans sa proportionnalité que, sur 100.000 habitants, il y eut 26 criminels dans les campagnes et 644 dans les villes ! Au demeurant, n'est-ce pas à une cause sociale qu'il faudrait aussi attribuer l'effrayante progression de la consommation annuelle d'alcool qui, en France, de 1850 à 1893, a presque quadruplé ? De 1 litre 50 par habitant, elle est montée à 4 litres 32. Si l'on ajoute l'alcool contenu dans le vin, le cidre, la bière, etc., cela fait un total de 43 litres 81 par habitant ! — Lorsque les peuples, abrutis par le despotisme, pressurés par l'exploitation, sans idéal, sans croyance, perdent tout espoir de mieux être sur la terre ou au ciel, ils s'enivrent. Ils se créent des paradis artificiels. Les Septentrionaux, les Tongouses, les Kamtchadales ont l'agarie rouge; les Asiatiques ont le haschisch, l'opium; les Européens ont l'absinthe, le gin, l'éther, la morphine, etc. Cependant Sollier a trouvé que dans 49, 29 cas sur 100 l'alcoolisme était héréditaire. Mais d'après Esquirol, « l'ivrognerie est surtout un entraînement maladif, dépendant de la constitution, qui elle-même dépend des conditions hygiéniques de l'existence. » Tous les moyens proposés pour enrayer le fléau nous semblent insuffisants. Comme toujours, on s'en prend à l'effet, non à la cause. Comme Mathias Duval l'a dit : « Ce n'est pas contre l'abus même des boissons alcooliques qu'il faudrait réagir aujourd'hui, mais contre les conditions qui font de l'usage de l'alcool une nécessité impérieuse et fatale pour le travailleur. » (cité par Sérieux).

L'improbité est très rarement congénitale; la kleptomanie même est très souvent acquise, produite spontanément par l'attrance des étalages qui s'offrent, par la réclame outrancière des grands magasins, la fièvre contagieuse du chiffon. La nature du délit est donc aussi un moyen presque infaillible de reconnaître la catégorie à laquelle appartient son auteur.

Malheureusement, le malaise économique accroit de jour en jour le nombre de ceux qui, n'ayant cependant aucune ascendance criminelle ou bizarre, aucune psychose dégénérative ou aucune anomalie cérébrale, sont poussés au crime par la faim, le chômage ou le dégoût d'un labeur perpétuel, exténuant,

qui n'assure même pas la pitance quotidienne. On mange mal, mais l'on mange en prison. Nous n'exagérons pas. M. Emile Gautier, (*le Monde des Prisons*), parle d'un détenu qui, à sa libération, ne trouvant pas d'emploi, avait écrit au directeur afin que celui-ci lui conservât la place de comptable qu'il occupait à la prison. Son intention était de se faire arrêter le plus tôt possible pour y retourner. M. Lombroso, (*l'Anthropologie criminelle et ses récents progrès*), cite le cas de cet assassin qui, à l'expiration de sa peine, pria le directeur du bague de le garder encore. Sur le refus de ce dernier, il se déchira les entrailles avec le manche d'une grande cuillère. Tous les magistrats savent qu'à l'entrée de l'hiver les maupiteux commettent régulièrement de légers délits pour se mettre à l'abri de l'inexorable « tueur des pauvres gens », comme chante le poète des gueux.

Eh bien ! quoi qu'on en dise, ceux-là sont des victimes, non des coupables. Ce n'est pas la nature qui les a désignés pour être des anti-sociaux, des êtres malfaisants qu'on doit écraser sans pitié, — c'est la société qui les a acculés au crime, c'est elle la vraie, la seule coupable.

Et on les emprisonne !

Bien mieux, M. le Dr Pelman, au Congrès de Weimar des 18 et 19 septembre 1891, a dit que c'était surtout ceux-là que devait accabler la sévérité pénale ! En vertu de quel principe ? On a oublié de nous le dire. Au nom de la justice ? — Nous venons de voir qu'elle est en faveur de notre thèse. D'ailleurs, on n'y croit plus. Au nom de l'utilité sociale ? M. Yves Guyot lui-même, qui n'est pas un utopiste que nous sachions, va nous dire (*la Morale matérialiste*, p. 218) ce qu'il en faut penser : « Notre système pénitentiaire, en France, est fondé sur la morale dépressive. On prend des individus qui, pour la plupart, ne sont devenus criminels que parce qu'ils ont été faibles. On les enferme et on n'exige qu'une seule chose : la soumission passive. On les garde astreints à un régime débilitant pendant des mois et des années ; puis on les rejette dans la société, encore plus affaiblis moralement et physiquement qu'ils ne l'étaient auparavant, le ressort brisé. On s'étonne ensuite qu'il y en ait une partie qui récidive. » La prison les aigris, développe leur neurasthénie physique, intellectuelle et morale, les mauvais penchants qu'a créés la misère. Elle en fait des criminels d'habitude, des professionnels, — des récidivistes. Entre deux emprisonnements, ils s'accouplent, ont des enfants qui poussent comme ils peuvent entre le vice et la misère. Et voilà une nouvelle souche de criminels-nés et d'aliénés criminels !

« Les statistiques criminelles, écrit encore M. Y. Guyot (p. 270), les travaux de Guerry, de Quételet ont démontré que la pénalité était sans influence sur la criminalité. La modification de ses causes seules peut la restreindre ; et parmi elles, se trouvent au premier rang l'ignorance et la misère. »

C'est le paupérisme, en définitive, la cause efficiente principale du crime. Il fait le criminel d'occasion. En prison, celui-ci se transforme en professionnel. Et ce dernier, débilité, détraqué par la vie carcérale, le vice, la misère, procréé le criminel-né et le criminel-fou. « Les sociétés, comme l'a dit M. Lacassagne, ont les criminels qu'elles méritent. »

Les criminaloïdes, produits, plus ou moins directs, de l'égoïsme et de la mauvaise organisation sociale, nous n'avons aucun droit de les faire souffrir. Et ce droit, nous l'avons d'autant moins que la souffrance ne fait qu'accroître le mal. Avec notre maître Lombroso nous sommes en général contre la prison. Nous avons dit pourquoi. C'est en pleine nature, par un travail sain, sous un beau ciel, par un traitement bienveillant, en accordant toute la liberté possible que se peuvent arracher les germes de criminalité que la misère a fait lever. La joie épanouit, la souffrance déprime. Instruction, éducation, apprentissage d'un bon métier, gymnastique, grand air, nourriture saine, fortifiante, et surtout,

bonté, feront mieux, nous en avons la conviction, que prisons et begnes, lesquels ne peuvent atteindre cette réserve formidable du crime : la criminalité potentielle.

Ce traitement devrait être également appliqué aux grands criminels trop jeunes encore pour qu'on soit assuré de leur incorrigibilité. La criminalité juvénile est souvent due à un arrêt de développement. Tant que le délinquant n'a pas atteint la maturité, on peut espérer; surtout si, au lieu de l'enrayer, on facilite son complet développement. Tolstoï nous dit dans ses *Confessions* : « Quand je me souviens de mon adolescence, je comprends très bien les crimes les plus atroces, commis sans but, sans intention de nuire, comme ça, par curiosité, par besoin inconscient d'action. » Combien, parmi les plus intègres, d'intelligence altière et de cœur vibrant, pourraient en dire autant ! Ceux-là seront avec nous pour délivrer des geôles l'enfance criminelle. Criminelle surtout parce qu'elle n'eut pas pour la préserver du vice les conseils éclairés d'une tendre mère et le frein paternel.

La promiscuité est dangereuse pour les enfants, *a fortiori* pour ceux dont l'hérédité est suspecte et que tout incite à mal faire. Et notre société n'a trouvé pour eux que la prison ! C'est un crime de claustre l'enfant, quel que soit l'acte plus ou moins conscient qu'il ait commis. En le mettant en dehors de toutes les conditions nécessaires à son plein développement, on en fait un monstre. C'est fatal. Et du monstre physique au monstre moral il n'y a que l'espace qui sépare la cause de l'effet.

Depuis 1889, nous avons en France la loi Roussel qui a permis l'établissement de sociétés privées de patronage de l'enfance. C'est là un progrès. Nous sommes enfin sur la voie. Le dernier Congrès d'anthropologie criminelle tenu à Genève a adopté la proposition suivante de M. Dalifol : « Le Congrès émet le vœu que les gouvernements, suivant la doctrine de Pestalozzi, donnent à la maison correctionnelle la forme familiale et privée, et surtout agricole. » Au même Congrès, M. l'abbé de Baets et M. le docteur G. de Baets ont préconisé pour les fils et filles de criminels des maisons d'éducation spéciales œuvres, de l'initiative privée. Comme on le voit, l'anthropologie criminelle, dont l'initial propulseur fut l'éminent savant Lombroso, pour lequel, nous tenons à le déclarer, nous professons une admiration profonde, entre enfin dans la phase d'application. Quant à nous, à toutes les colonies ou maisons d'éducation, nous préférons, pour les enfants abandonnés, criminels ou enfants de criminels, le placement dans des familles honorables de paysans ou d'ouvriers. Une pension indemniserait ceux-ci. Une surveillance sérieuse empêcherait toute exploitation. D'ailleurs, ces enfants ne seraient confiés qu'après enquête et lorsque le chef de famille aurait suivi pendant une année au moins un cours d'éducation morale. Seraient éliminés tous ceux dont la sobriété, la propreté, la douceur et l'honnêteté ne seraient pas parfaites. Nous ne faisons qu'indiquer les conditions qui nous paraissent indispensables. D'autres, plus autorisés, y apporteront les modifications nécessaires. L'essentiel est d'agir. Le plus tôt sera le mieux.

On nous accusera de faire du sentiment. Pinel aussi faisait du sentiment. Il guérissait la folie. Ses prédécesseurs et ses rivaux, par leurs traitements barbares, l'aggravaient et la rendaient incurable. La cruauté, la vengeance, voilà des sentiments ; mais qui blessent et qui tuent. La pitié et la justice sont peut-être des sentiments ; mais ils guérissent et vivifient. Du reste, le sentiment existe, il fait partie de l'individualité humaine, et son rôle dans la vie universelle n'est pas le moindre. C'est être tout le contraire d'un positiviste et un médiocre sociologue que de prétendre n'en pas tenir compte.

Mais, nous objectera-t-on encore, tout cela coûtera cher ? Non, répondrons-

nous. — C'est le crime et le vice qui coûtent cher. L'argent dépensé pour les restreindre sera toujours bien placé.

Et puis, songeons moins à l'or, un peu plus à la justice, et la misère sera moins âpre, — le criminel d'occasion disparaîtra. Et la source tarie, le fleuve des criminels-nés et des aliénés criminels s'écoulera peu à peu par l'émigration favorisée de ceux-là et le traitement intelligent de ceux-ci. L'humanité aura coupé le câble qui la rattache encore à l'ancestrale animalité.

(Fin.)

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Deux épisodes de la vie de Robert Owen, par A. FABRE, une brochure, 20 cent. (Bibliothèque de l'Emancipation, 4, Plan de l'Aspic, à Nîmes). — C'est moins une biographie du célèbre réformateur qu'un historique de ses deux fameuses tentatives de New-Lanark et de New-Harmony. La première nous montre, par l'union du socialiste Owen, de l'utilitaire Bentham et du quaker William Allen, qu'il est possible de faire coopérer, comme nous le tentons, toutes les idées à l'œuvre sainte de l'émancipation intellectuelle et morale du peuple. La seconde, par son échec, est un enseignement pour les impatientes.

La concurrence asiatique et l'avenir des ouvriers européens, par A. FABRE, une brochure, 30 cent. (Bibliothèque de l'Emancipation, 4, Plan de l'Aspic, à Nîmes). — Brochure documentée. Contre le péril jaune, non guerrier, mais industriel. L'auteur ne voit qu'un remède : la Coopération. C'est juste ; mais encore faut-il qu'il y ait des coopérateurs conscients. Et M. Fabre en conviendra, c'est surtout ce qui manque aux sociétés coopératives.

Les Sky Scratchers ou les hautes maisons américaines, par A. FABRE, une brochure, 30 cent. (Bibliothèque de l'Emancipation, 4, Plan de l'Aspic, à Nîmes).

Conférence sur le contrat de salaire et les moyens de l'améliorer, par CHARLE GIDE, une brochure, 30 cent. (Bibliothèque de l'Emancipation, 4, Plan de l'Aspic, à Nîmes). — Les idées de M. Gide sont connues. Comme on s'y pouvait attendre sa brochure de vulgarisation préconise l'arbitrage, la participation aux bénéfices comme transition à la fin du salariat qui doit être la production coopérative. Ces idées sont les nôtres. Cependant nous en différons en ce sens : pour nous, ce n'est pas la capacité intellectuelle ou administrative qui fait le plus défaut aux ouvriers, c'est la capacité morale.

Les prophéties de Fourier, par Ch. GIDE, 2^e éd., une brochure, 30 cent. (Bibliothèque de l'Emancipation, 4, Plan de l'Aspic, à Nîmes).

Principes de sociologie synthétique, par F. Ch. BARLET, une brochure, 1 fr., (Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie). — Essai d'application de l'ésotérisme (?), nous dit l'auteur, à la sociologie. L'essai, il le faut dire, n'est pas heureux. M. Barlet pouvait mieux.

Synthèse de l'esthétique. — La Peinture, par BARLET et LEJAY, une brochure, 1 fr. 25 (Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie). — Ici, la part de l'occultisme est

petite. L'œuvre intéresse au plus haut point. A notre sens, c'est plutôt une psychologie de l'art qu'une synthèse de l'esthétique.

Martines de Pasqually, par PAPUS, un vol., 4 fr. (Chamuel, éditeur, 3, rue de Savoie). — Ce livre documenté de M. Papus dissipe un peu le mystère qui enveloppait la personnalité curieuse de Martines de Pasqually. Les chercheurs lui en sauront gré. Quant à nous, plus exigeant, nous eussions désiré que l'auteur résumât les doctrines de celui dont il se déclare le fervent disciple. Nous aimons à croire que l'influence considérable dont jouissait l'énigmatique Martines de Pasqually était due plutôt à ses conceptions philosophiques qu'à ses « travaux » de thaumaturge. Mais, pour une raison que nous ne nous expliquons pas, M. Papus est très sobre de renseignements à cet égard. Le peu qu'il nous laisse deviner nous a paru bien faible. A notre sens, l'auteur se méprend étrangement sur le rôle des sociétés secrètes dans l'évolution sociale. L'atavistique et insatiable désir du merveilleux y trouve son compte; mais c'est en contradiction avec toutes les lois du développement historique. Sans doute, aux époques de théocratie écrasante et de despotisme absolu, les sociétés secrètes ont pu avoir leur raison d'être et faciliter le processus, peut-être même le précipiter. Mais aux époques de lumière, c'est ouvertement, par la diffusion des grandes vérités que se préparent les mondes meilleurs. Nous n'en voulons pour preuves que les nombreuses publications qui, par ironie, prétendent être occultistes.

Les Industries nationales, celles qui naissent et grandissent, celles qui meurent et se transforment, par Paul VIBERT, un vol., 10 fr. (Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 3, rue des Beaux-Arts). — Saisissant tableau de notre situation économique.

Mon Berceau, histoire anecd.tique, pittoresque et économique du 1^{er} arrondissement, par Paul VIBERT, un vol., 3 fr. 50 (A. Bellier et Cie, éditeurs, 7, rue Baillif).

La Vérité sur l'Affaire Dreyfus, par Bernard LAZARE.

Rappel d'une proposition sociologique, par Etienne BARAT (*Union phalanstérienne*, 15, passage Saulnier).

G. D.

A LIRE

- La Société nouvelle*, 32, rue de l'Industrie. Bruxelles.
Les Archives d'anthropologie criminelle, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lyon.
La Revue philosophique, 108, boulevard Saint-Germain.
La Revue internationale de sociologie, 16, rue Soufflot.
La Revue socialiste, 78 passage Choiseul.
Les Temps nouveaux, 140, rue Mouffetard.
La Revue occidentale, 10, rue Monsieur-le-Prince.
La Revue de métaphysique et de morale, 5, rue de Mézières.
La Revue des revues, 32, rue de Verneuil.
Le Journal des économistes, 14, rue Richelieu.
La Revue blanche, 1, rue Laffitte
La Philosophie de l'avenir, 90, rue Marie-Thérèse, Bruxelles.
La Revue de l'Ecole d'anthropologie, 108, boulevard Saint-Germain.
Le Bulletin de la Société d'anthropologie, 120, boulevard Saint-Germain.
La Science sociale, 56, rue Jacob.
L'Art et la vie, 5, rue du Pont-de-Lodi.
La Revue scientifique, 19, rue des Saints-Pères.
La Revue encyclopédique, 17, rue Montparnasse.
Le Devenir social, 16, rue Soufflot.
L'Office du travail, 5, rue de Mézières.
Le Bulletin de l'Union pour l'action morale, 6, impasse Ronsin.
Documents sur le Naturisme, 10, rue des Tennerolles, à Saint-Cloud
La Rénovation, 250, faubourg Saint-Antoine.
La Résurrection, à Saint-Raphaël (Var).
La Revue Idéaliste, 21, rue Saint-Dominique.
Le Réveil de la Gaule, 6, rue Lebois.
L'Initiation, 5, rue de Savoie.
Les Petits Plaiders contre la guerre, à Fontenay-sous-Bois.

LE COURRIER DE LA PRESSE 21, BOULEVARD MONTMARTRE, 21. — PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 Journaux par jour

Geherme, imp.-gérant. — Imprimerie spéciale de la *Coopération des Idées*, 7, rue Jeanne. Paris.